

COMMUNE DE MOUSTEY

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2017 à 18H

L'an deux mille dix-sept le vingt-cinq septembre à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Vincent ICHARD, Maire.

Etaient Présents : Vincent Ichard - Jean-Marie Dilhuydy - Patrick Gelez - Bruno Canteloup - Maryse D'Oliveira - Geneviève Ennouri - Jean-Joseph Dourthe -

Etaient absents : Danielle Brodiak-Lima - Josiane Vaillant - Sylvain Vaillant -

Etait excusée : Martine Boehm a donné procuration à Maryse D'Oliveira

Secrétaire de séance : Jean-Joseph Dourthe

Ordre du jour :

- Approbation du précédent conseil municipal
- Nomination d'un secrétaire de séance
- **Délibérations** :
 - Approbation de l'agenda d'accessibilité
 - Convention avec un maître-chien
 - Gratuité du stationnement pour les véhicules électriques pendant une durée de deux ans
 - Tarifs locations des tentes ainsi que des tables et des chaises
 - Taux de promotion au titre de l'avancement
 - Convention C.A.U.E
 - Adhésion à l'Office National Forestier « ONF »
 - Réhabilitation du canal de comptage en sortie station d'épuration
- Informations diverses
- Questions diverses

Monsieur le Maire, Vincent Ichard informe le conseil municipal de la labellisation de la rivière sauvage sur la Grande Leyre sur 25 km.

- Approbation de l'agenda d'accessibilité

Vincent Ichard, Maire de Moustey présente aux conseillers municipaux le diagnostic de l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver l'agenda d'accessibilité,

Et Monsieur le Maire est chargé de signer tous les documents s'y rapportant.

- Convention avec un maître-chien

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que des chiens sont régulièrement retrouvés errants sur la commune de Moustey. Des administrés font alors appel aux services de la mairie.

Il informe que l'EIRL VALLORS a donné son accord pour intervenir pour capturer et transporter l'animal en question à un refuge de la Société Protectrice des animaux (SPA).

Le prix de l'intervention est fixé à 70 €, soit 55 € pour l'EIRL VALLORS, et 15 € pour la commune de Moustey.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide d'accepter cette convention selon les modalités auprès de l'EIRL VALLORS et autorise le maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

- Gratuité du stationnement pour les véhicules électriques pendant une durée de deux ans

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que l'état a fait du développement des véhicules décarbonnés un enjeu prioritaire pour mener à bien sa politique de réduction des gaz à effet de serre et que le véhicule constitue une opportunité « verte » incontournable.

Considérant que l'étude réalisée par le SYDEC a fait ressortir la commune de MOUSTEY comme un territoire propice à l'installation de ce type d'équipement sur le domaine public de ladite commune.

Au vu des éléments qui précèdent, ouï l'exposé du rapporteur et, après en avoir délibéré à l'unanimité

- Approuve les travaux d'installation d'infrastructure de recharge pour véhicules électriques,

- s'engage à assurer la gratuité du stationnement aux utilisateurs de véhicules électriques sur tout emplacement de stationnement, avec ou sans dispositif de recharge, en surface ou en ouvrage, géré directement par la collectivité, pendant une durée minimale de 2 ans à compter de la notification de la présente délibération

- s'engage à accorder au SYDEC une autorisation d'occupation du domaine public permettant l'implantation de ces IRVE.

- Tarifs locations des tentes ainsi que des tables et des chaises

Après discussion il est convenu d'attendre pour donner un tarif de location pour les tentes.

La location des tables et des chaises est fixée à 40 €. Adopté à l'unanimité.

- Taux de promotion au titre de l'avancement

M. le Maire expose au conseil municipal les dispositions applicables au matière d'avancement de garde. Et qu'il convient de fixer les taux à 100 % pour la catégorie C. Après en avoir délibéré à l'unanimité, Monsieur le Maire est chargé de signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

- Convention C.A.U.E

Vincent Ichard, Maire informe le conseil municipal de la convention proposée par le C.A.U.E qui a pour objet d'une mission d'accompagnement de la collectivité dans la définition de ses actions d'amélioration du cadre de vie : Note de cadrage des orientations d'urbanisme du centre-bourg

La prestation est chiffrée à 2 500 €.

Adopté à l'unanimité.

- Adhésion à l'Office National Forestier « ONF »

Vincent Ichard, Maire informe les élus qu'il convient d'adhérer au régime forestier proposé par l'Office National Forestier.

Après en avoir délibéré à l'unanimité Monsieur le Maire est chargé de signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

- Réhabilitation du canal de comptage en sortie station d'épuration

Vincent Ichard, Maire présente aux conseillers municipaux le devis pour la réhabilitation du canal de comptage en sortie de la station d'épuration, et informe que l'Agence de l'Eau subventionne les travaux à hauteur de 60 %.

Les travaux s'élèvent à 14 461,93 € HT soit 17 354,32 € TTC.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le devis

Et Charge Monsieur le Maire de signer tous les documents s'y référants.

- Fondation du patrimoine

Vincent Ichard informe le conseil municipal qu'une demande de souscription a été faite auprès de la fondation du patrimoine afin de récolter des fonds pour les travaux à effectuer sur l'Eglise Saint Pierre Es Liens de Biganon. Les généreux donateurs pourront être défiscalisés

- Informations diverses

Expositions de tableaux

Vincent Ichard, Maire informe les élus qu'il y a eu une exposition de tableaux par l'artiste Véronique BROSSET.

Monsieur Bernard MOUSTEY, viendrait exposer dans l'Eglise Notre Dame la 1^{ère} semaine de juin 2018. C'est un artiste remarquable.

Rénovation école

Travaux de plomberie, d'électricité ainsi que de menuiserie sont prévus

Ecole de Musique

Suite à la fusion de la communauté de communes le dossier a été suspendu mais le plan de financement est approuvé.

Ordures ménagères

A compter du 1^{er} janvier 2018 Morcenx reprend la tournée des ordures ménagères et ils demandent que certains conteneurs soient bougés pour des raisons de sécurité.

Des colonnes de tri vont être déposées sur la commune afin d'améliorer le service.

Les déchetteries communales sont déclarées mais elles ne sont pas agréées.

La solution serait de faire une déchetterie intercommunale : Pissos-Belhade-Saunac-Moustey. Cela serait moins coûteux.

-Questions diverses

Mme Ennouri informe les élus du travail effectué par l'association Landes Art sur le lavoir.

Nettoyage des tombes

Patrick Gelez, Jean-Joseph Dourthe avec Jean-Pierre Micallef vont nettoyer les tombes du cimetière et proposent à la population intéressée de les rejoindre.

Elections sénatoriales

Vincent Ichard, Maire informe les élus que les sénateurs élus sont M KERROUCHE et Mme LUBIN. Il y a eu 1150 votants et 4 bureaux de vote.

Fêtes de Moustey

Bruno Canteloup adjoint chargé des fêtes remercie les mousteyais pour leur participation et est satisfait de la réalisation des fêtes.

La séance est levée à 19 h 20.